



enquête

Le lin français à la conquête du monde

MATIÈRES PREMIÈRES // Première productrice au monde de fibre de lin, la France entend conquérir de nouveaux marchés et profiter de la hausse de la consommation en Inde et en Chine. Pour exploiter cette matière première, des projets de filature sont en cours de développement.

Richard Hiault
@RHIAULT

Sous le ciel azuré de l'ancien comté de Flandre, près de l'ancienne cité fortifiée de Bergues, le disque chromatique de la campagne environnante diffuse toute une variété de tons verts. Seuls quelques édifices de briques rouges caractéristiques du Nord rompent cette harmonie verdoyante. Les champs de pommes de terre y côtoient les parcelles de blé. Mais, ce qui attire l'œil du profane, ce sont de vastes espaces couverts d'une haute plante herbacée originaire d'Eurasie. En ce mois de juin, elle va donner une jolie fleur bleue éphémère. « Fleur de lin ne dure qu'un matin », selon le dicton du milieu.

Dans l'un des champs de la plaine, Pierre d'Arras inspecte l'évolution des tiges de lin qui s'étirent déjà sur un mètre de hauteur. Elles sont proches de la floraison. D'une caresse du bout des doigts, il peut déjà sentir, au faite, les boutons, proches de l'éclosion. Bientôt, le champ offrira le spectacle d'une myriade de papillons bleus parmi l'immensité ondulante de la verdure. Depuis 2016 à la tête de Van Robaey Frères, une entreprise de Killeme fondée en 1917 par son arrière-grand-père Camille et son frère Julien, Pierre d'Arras est un teilleur. Son métier est d'extraire la fibre de lin de l'enve-

loppe externe de la tige de la plante. A l'issue du teillage, la fibre partira chez les filateurs puis les tisseurs et, en bout de chaîne, dans le monde de la confection pour élaborer liquettes, chemises, costumes et autres T-shirt 100 % lin.

La période est cruciale : « C'est juin qui fait ou défait le lin. » Les teilleurs, ces « *hommes de la plaine* » main dans la main avec les agriculteurs, déterminent le moment propice de l'arrachage du lin. Avant qu'il ne soit étendu à même le sol de la parcelle pour une seconde période cruciale, celle du rouissage. Là, « *durant un laps de temps de quelques semaines à plusieurs mois, les précipitations, la rosée matinale et le soleil vont aider les micro-organismes du sol à éliminer la pectose qui soude les fibres textiles à la partie ligneuse de la tige* », explique Pierre d'Arras. Les teilleurs, avec le lin, sont comme les vigneron avec leurs raisins pour déterminer le juste temps de la récolte et de l'exploitation de la plante. Le rouissage achevé, la paille de lin est enroulée en ballot pour être transférée dans les locaux de l'entreprise de teillage et en extraire la fibre.

Une plante écoresponsable

« Une tige donne en moyenne 22 % de fibres longues destinées à l'habillement, au linge de maison ou aux tissus d'ameublement. Il sort de 6 à 15 % de fibres courtes – l'étope – qui serviront aussi aux textiles techniques et

matériaux composites. La moitié de la tige est constituée de bois, ce que nous appelons "lanas". La matière est utilisée dans les panneaux agglomérés, pour l'isolation, les litières ou comme source énergétique. Avec le lin, rien n'est perdu », détaille Pierre d'Arras.

Outre le textile, le lin, ultrarésistant, complé à de la résine, sert dans l'industrie automobile et aéronautique du fait de son extrême résistance. Planches de surf, skis, casques de cycliste... Le champ des possibilités est étendu. L'entreprise Van Robaey fournit même des fibres de lin à la Réserve fédérale américaine pour la fabrication du billet vert de 1 dollar. « Opérant sur une zone de 6.500 hectares, nous sortons en moyenne chaque année 8.000 tonnes de fibres longues, grâce à nos sept lignes de teillage. C'est l'équivalent de 4.000 tonnes de fil, sachant qu'il faut en moyenne 300 grammes de fil pour une chemise », explique-t-il. Dans l'année à venir, les teilleurs vont avoir du pain sur la planche. De la fibre, il va en falloir. Beaucoup. L'année 2021 et les suivantes s'annoncent sous les meilleurs auspices pour tous les professionnels de la filière.

« La demande mondiale de lin est en hausse. Si la consommation textile au sein de l'Union européenne est stable, elle progresse en Inde et en Chine avec l'émergence des classes moyennes et aisées demandeuses de produits en lin de haute qualité. Ces pays sont

passés d'un statut de transformateurs de la fibre à celui de consommateur », commente Alix Pollet, directrice du pôle marque de Safilin, une entreprise familiale française de filature de lin et de chanvre.

« Au niveau mondial, la croissance du commerce électronique, l'importance grandissante du développement durable aux yeux du public et la nouvelle éthique des consommateurs sont autant de facteurs de développement du textile en lin », ajoute Marie-Emmanuelle Belzung, déléguée générale de la Confédération européenne du lin et du chanvre (CELC). « Le lin est perçu comme une fibre à haute qualité environnementale et même reconnue comme numéro un des fibres les plus vertueuses pour l'environnement en Chine, en France et en Italie », écrit la Confédération dans la dernière lettre de son observatoire économique du lin.

La mode s'empare du lin

Les grandes maisons de couture ne s'y sont pas trompées. « Dans les défilés printemps-été 2021, nous avons vu une hausse de plus de 100 % de la présence de lin dans leur collection. Grâce au talent des créateurs, le lin se refait une jeunesse. Nous ne sommes plus au temps des draps de lin grossiers de nos grands-mères. Chez Dior, Fendi ou Louis Vuitton, le lin est à l'honneur », témoigne Marie-Emmanuelle Belzung. Aujourd'hui, six Européens sur dix souhaitent consommer moins mais mieux, et 64 % d'entre eux envisagent d'acheter des vêtements fabriqués à partir de matériaux écoresponsables, se disant prêts à payer plus cher des produits en lin certifiés, selon les dires de l'Institut Français de la Mode. « L'avantage du lin est qu'il est valorisé en totalité. Il n'y a aucune perte. Mais, surtout, il est écoresponsable. Sa culture est peu exigeante en intrant », renchérit Bart Depourcq, président de la CELC. Bref, l'engouement pour le lin est réel. En témoigne la campagne de promotion « j'aime le lin » du magasin BHV d'avril à juillet avec, notamment, l'implantation au cœur de Paris d'un champ de lin en pleine rue de Rivoli.

Les professionnels français comptent bien profiter du renouveau de cette matière noble. « La France, la Belgique et les Pays-Bas représentent à eux trois 80 % de la production mondiale de lin. La zone de production qui s'étend entre Caen et Amsterdam recense quelque 11.000 exploitations. A elle seule, la

France en compte près de 10.000 avec un peu plus d'une vingtaine d'entreprises de teillage », témoigne Bart Depourcq. « Nous avons la chance de disposer dans cette aire géographique de trois atouts majeurs : un climat exceptionnel propice à la pousse du lin, de bonnes terres et un excellent savoir-faire des agriculteurs et des teilleurs », ajoute-t-il. « Ce triptyque n'existe nulle part ailleurs dans le monde. La Chine a bien essayé de développer sa propre production, mais la qualité du lin est loin d'être au rendez-vous », constate le président de la CELC. Tous les feux du lin étant au vert, « nous avons l'ambition de faire passer la part du lin dans la fibre textile mondiale de 0,4 % à 1 % en une génération », revendique-t-il.

La campagne d'emblèvement 2021 fait ressortir une surface cultivée de lin de 130.000 hectares. Un chiffre, certes, en retrait par rapport aux 160.000 hectares l'année précédente, la crise du Covid étant passée par là. Les entreprises de teillage ayant été à l'arrêt plusieurs semaines l'an dernier – en raison des mesures sanitaires – la production de fibres longues en 2020 (140.000 tonnes dont 112.000 en France) a été inférieure à 2019 (182.000 tonnes). Mais « la tendance de fond n'est pas remise en question. Entre 2010 et 2020, les surfaces cultivées ont progressé de 133 % », rappelle l'économiste de la CELC Damien Durand. « Nous disposons d'un potentiel de terres cultivables de 250.000 hectares, ce qui nous obligera à élargir les zones de production actuelles. Et nos travaux de R & D sur les variétés de lin nous aideront à accroître le rendement à l'hectare. Aujourd'hui, un hectare permet de produire 1.500 kg de fibres en moyenne, soit l'équivalent de 4.000 chemises. C'est 20 kg de fibres en plus par rapport au début des années 2000 », constate Bart Depourcq.

La filature en chaînon manquant

Mais si la France est la première productrice de lin dans le monde, elle n'est pas à l'origine de la fabrication du fil de lin. Le rapport « mode durable et délocalisation » remis en janvier 2021 à la ministre de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, déplorait que « la France ne dispose pas, aujourd'hui, des capacités de traitement de filature adaptée à sa production, qui est exportée à 80 % en Asie et à 15 % dans l'Union européenne (principalement en Europe de l'Est), puis réimportée sous forme de tissu ou de produits confectionnés ». Sur ce plan, la

Chine règne bien en maître. En 2019, 72 % de la production de fil venait de ce pays, 10 % de l'Inde et 8 % d'Europe. La Biélorussie, l'Égypte et la Russie étaient responsables des 10 % restants.

Le grand public a vite fait de dire que la France produit la matière première que la Chine transforme. Une vision qui est appelée à évoluer. « Au regard de la croissance de la demande en Asie, le lin filé et tissé en France servira aussi à répondre à ce surcroît de consommation, soit en confectionnant sur place, soit par des exportations de produits haut de gamme français », prévoit Bart Depourcq. Le savoir-faire local n'est d'ailleurs pas passé inaperçu du côté du gouvernement français dans son désir de réindustrialiser le territoire.

Projets de filature 100 % française

Bercy, avec son plan de relance, accompagne déjà plusieurs projets industriels. Tout en saluant la bonne entente avec la Direction générale des entreprises à Bercy, Bart Depourcq reste lucide : « Le gouvernement ne doit pas que soutenir les filateurs, mais également l'ensemble de la filière lin. Les projets envisagés viendront compléter l'existant. Le but n'est pas de relocaliser toutes les filatures et la confection sur le sol français », explique-t-il. Chez le teilleur Van Robaeys, par exemple, « ce plan de relance se traduit par une aide de 400.000 euros pour un projet d'investissement de 2 millions, afin de moderniser notre outil de production. Nous allons augmenter de 20 % notre productivité et abaisser nos coûts énergétiques », se réjouit Pierre d'Arras.

Les filateurs ne sont pas en reste. En Alsace, à Hirsingue, l'entreprise Emanuel Lang a mis en service sept machines à filer le lin qui devraient créer, à terme, plus de 140 emplois pour une capacité de production de 150 tonnes de fils chaque année. Safilin, la dernière filature de lin à avoir quitté le sol français en 2005, revient sur le territoire national après la délocalisation d'unités en Pologne : « Nous avons été identifiés comme secteur fournissant les intrants essentiels à l'industrie », explique Alix Pollet. « Nous avons reçu 800.000 euros sur un projet global de 5 millions pour l'implantation à Béthune d'une unité de filature de lin qui, d'ici à 2024, créera une cinquantaine d'emplois et produira 350 tonnes de fil chaque année dès

juin 2022 », ajoute-t-elle. « Nous n'allons pas fermer nos unités en Pologne. A terme, la France représentera 10 % de notre capacité de production totale de 4.000 tonnes de fil par an et viendra compléter notre offre actuelle de fil polonais. »

Du côté de la Normandie, à Saint-Martin-du-Tilleul, le projet de 4,4 millions d'euros de la coopérative Natup est de construire une unité de filature de lin haut de gamme destinée à produire 250 tonnes de fil pour 25 emplois à la clé. Le lin, qui a fait la fortune du Finistère entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, va même opérer son retour en Bretagne. Deux jeunes entrepreneurs vont créer à Pleyber-Christ, près de Morlaix, une usine de filature avec un peu plus de 14 machines du fabricant alsacien Schlumberger pour, à terme, produire de 350 à 400 tonnes de fil chaque année.

La filière lin est en effervescence et les initiatives se multiplient pour son essor. Natup, Safilin et Emanuel Lang s'inscrivent ensemble, au côté notamment du Slip Français, dans un projet collectif piloté par Splice et 1083 et dont la mission est d'inciter les marques à soutenir la réapparition de filatures de lin en France, l'élément manquant d'une chaîne de production 100 % tricolore. Le nom de ce collectif ? « Linpossible ». Qui n'est pas français, comme chacun le sait depuis Napoléon. ■

**« Entre 2010 et 2020,
les surfaces cultivées
ont progressé de 130 %. »**

DAMIEN DURAND
Economiste de la CELC

**« Le lin est perçu
comme une fibre
à haute qualité
environnementale
et même reconnue
comme numéro un
des fibres les plus
vertueuses pour
l'environnement. »**

**LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE
DU LIN ET DU CHANVRE**



L'année 2021 et les suivantes s'annoncent sous les meilleurs auspices pour tous les professionnels de la filière. Photo Studio Cui Cui/Neutral Grey